Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Martin Maurel SMLH Perennité

Cet OPCVM est géré par Rothschild & Co Asset Management Europe
Code ISIN : FR0011352830

Objectifs et politique d'investissement

• **Objectif de gestion :** La gestion vise à réaliser une performance supérieure à son indice de référence, un indicateur composite composé à hauteur de 30 % de l'indice Dow Jones Eurostoxx, de 50% de l'indice EuroMTS 3-5 ans et 20 % de l'indice Eonia capitalisé, par la mise en oeuvre d'une gestion discrétionnaire.

• **Indicateur de référence :** L'indice de référence retenu est composé de 30 % de l'indice Dow Jones Eurostoxx dividendes réinvestis, de 50 % de l'indice EUROMTS 3-5 ans coupons réinvestis, et de 20% de l'indice EONIA capitalisé. L'indice Dow Jones Eurostoxx est représentatif de l'évolution des marchés actions de la zone euro. L'indice EUROMTS reflète la cotation des emprunts d'Etat de la zone euro d'une maturité comprise entre 3 et 5 ans. L'EONIA (Euro Overnight Index Average) est le taux du marché monétaire de la zone euro.

• **Politique d'investissement :** La réalisation de cet objectif de gestion passe par une gestion discrétionnaire entre les différentes classes d'actifs (actions, obligations convertibles, obligations, actifs monétaires, devise) via des titres en direct et des OPCVM. La part investie en actions et/ou obligations convertibles sera comprise entre 20 % et 65 % du total de l'actif. La part de l'actif éventuellement investi en titres non libellés en euros, donc comportant un risque de change, ne dépassera pas 50% de l'actif. La part de l'actif investi en obligations à taux fixe sera comprise entre 0 % et 70 % de l'actif. Le portefeuille est investi selon un processus "top down", en fonction des données macro-économiques et des anticipations du gérant.

En pratique, une part importante de l'allocation action découle de la perception qu'a le gestionnaire des marchés financiers, des risques qu'ils présentent et de leur potentiel d'appréciation : une perception très positive conduit à un investissement proche de 65% de l'actif, parallèlement, à privilégier au sein de cette poche les actions plutôt que les obligations convertibles. L'investissement en actions est réalisé dans des sociétés de la zone euro de toute taille de capitalisation boursière. La part du FCP investie en produits de taux est la résultante du choix effectué en matière d'investissement en actions, de même que les types de produits utilisés : un environnement économique très favorable s'accompagnant d'une possible remontée des taux d'intérêt conduit à éviter les obligations à taux fixe susceptibles de subir des pertes en capital. A l'inverse, une conjoncture économique déprimée, pouvant induire une baisse des taux d'intérêt, conduit à privilégier les obligations à taux fixe de maturités supérieures à 2 ans jusqu'à 70% de l'actif. L'OPCVM pourra, investir jusqu'à 90% de son actif en placements sur les marchés monétaires. En matière de produits de taux, toutes les formes de valeurs mobilières sont autorisées. L'OPCVM peut investir aussi bien dans des obligations notées en "catégorie investissement" (notation minimum BBB- sur le long terme chez S&P ou une notation équivalente dans une autre agence de rating, ou jugée équivalente par la société de gestion) que, dans la limite de 30% maximum de la poche taux, dans des titres spéculatifs appartenant à la catégorie haut rendement ("High Yield" ou jugée équivalente par la société de gestion) ou dans des obligations non notées. Ces obligations seront sélectionnées en fonction de leur rendement et de la solidité financière de l'émetteur. La sensibilité globale de la poche taux, obligations et marché monétaire, est comprise entre 0 et 6. L'OPCVM peut intervenir sur les futures ou les options des marchés réglementés français et/ou des pays de la zone euro afin de couvrir le portefeuille ou de l'exposer pour réaliser l'objectif de gestion. L'exposition totale ne peut dépasser 100 % de l'actif de l'OPCVM.

Afin de gérer sa trésorerie ou d'accéder à des marchés spécifiques (sectoriels ou géographiques), le FCP peut investir jusqu'à 80% de son actif en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européens qui ne peuvent investir plus de 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPC ou fonds d'investissement. L'OPCVM peut investir jusqu'à 30% de son actif en parts ou actions de FIA de droit français, à condition qu'ils respectent les 4 critères de l'article R.214-13 du Code monétaire et financier.

Fréquence de valorisation : Hebdomadaire Vendredi. Centralisation des ordres de Souscription/Rachat (S/R) : chaque vendredi à 11h30 auprès de Rothschild Martin Maurel. Exécution des ordres : prochaine VL (cours inconnu). Date de règlement des S/R : VL + 2 jours ouvrés. Cette part est une part de capitalisation.

Recommandation : cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport moins de 5 ans après leur investissement.

* La sensibilité obligataire mesure la variation du prix d'une obligation à taux fixe lorsque les taux d'intérêt évoluent. Plus la durée de vie résiduelle d'une obligation est grande, plus sa sensibilité est élevée.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible — A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	**5**	6	7

• Le niveau de risque de cet OPCVM est de 5 (volatilité comprise entre 10% et 15%) et reflète principalement une politique de gestion discrétionnaire sur les marchés actions et produit de taux de la zone Euro.

• Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

• La catégorie de risque associée à l'OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse.

• La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.

• L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Autres facteurs de risque importants, non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur :

• Risque de crédit : Risque de dégradation de la qualité du crédit ou risque de défaut d'un émetteur pouvant impacter négativement le prix des actifs en portefeuille.

• Risque de liquidité : Risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat / vente.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

Pour de plus amples informations sur le profil de risque et ses principaux contributeurs, merci de vous référer au prospectus.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant

Les pourcentages indiqués sont les maximums pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, vous pourrez payer moins. L'investisseur peut obtenir auprès de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPC sur une année

Frais courants (en % de l'actif net)	1,07%

Le pourcentage de frais courants indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en septembre 2018. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC lorsqu'il achète ou vend des parts/actions d'un autre véhicule de gestion collective.

Frais ponctuels prélevés par l'OPC dans certaines circonstances

Commission de surperformance	Néant

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "Frais et Commissions" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur demande écrite à l'adresse indiquée dans la rubrique "Informations pratiques" ci-dessous.

Performances passées

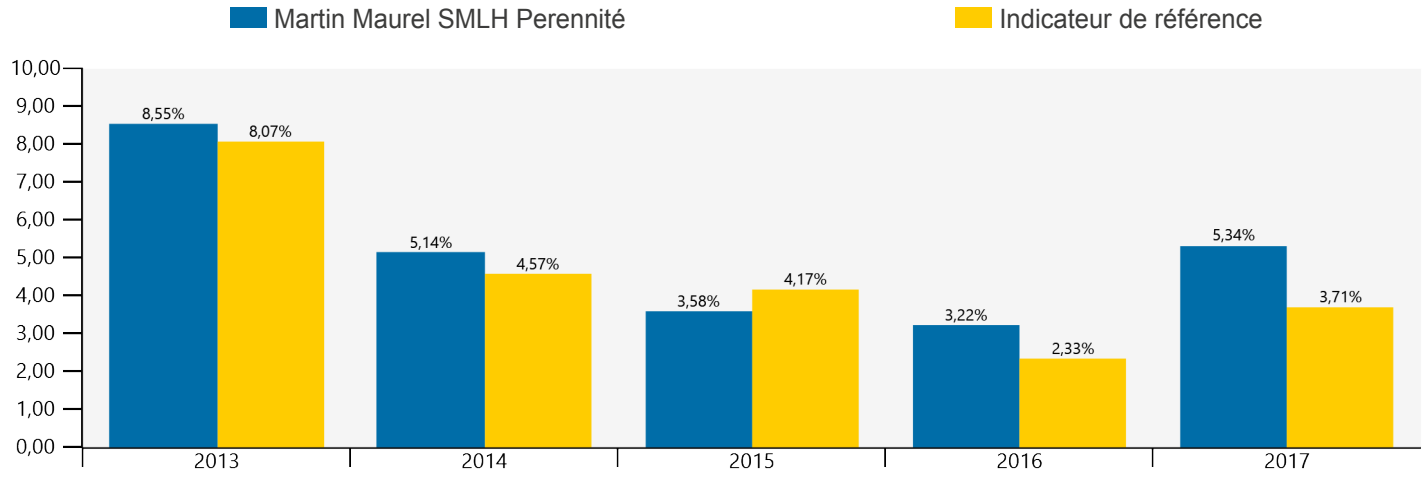

Cet OPCVM a été créé en **2012**.
La Part a été créée le 28/12/2012.
Les performances ont été calculées en EUR.
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le calcul des performances présentées tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

Informations pratiques

Le dépositaire de l'OPCVM est Rothschild Martin Maurel.
Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles en langue française et sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite à l'adresse suivante :
Rothschild & Co Asset Management Europe - Service Commercial 29, avenue de Messine 75008 Paris.
La valeur liquidative est publiée sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse suivante : www.am.eu.rothschildandco.com
La législation fiscale de l'Etat membre d'origine de l'OPCVM peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.
La responsabilité de Rothschild & Co Asset Management Europe ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM peut être constitué d'autres types de parts. Vous trouverez plus d'informations sur ces parts dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site internet suivant : www.am.eu.rothschildandco.com
Cet OPCVM est agréé en France et règlementé par l'Autorité des Marchés Financiers.
Rothschild & Co Asset Management Europe est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.
Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles sur le site internet www.am.eu.rothschildandco.com. Un exemplaire papier de la politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 01 décembre 2018.